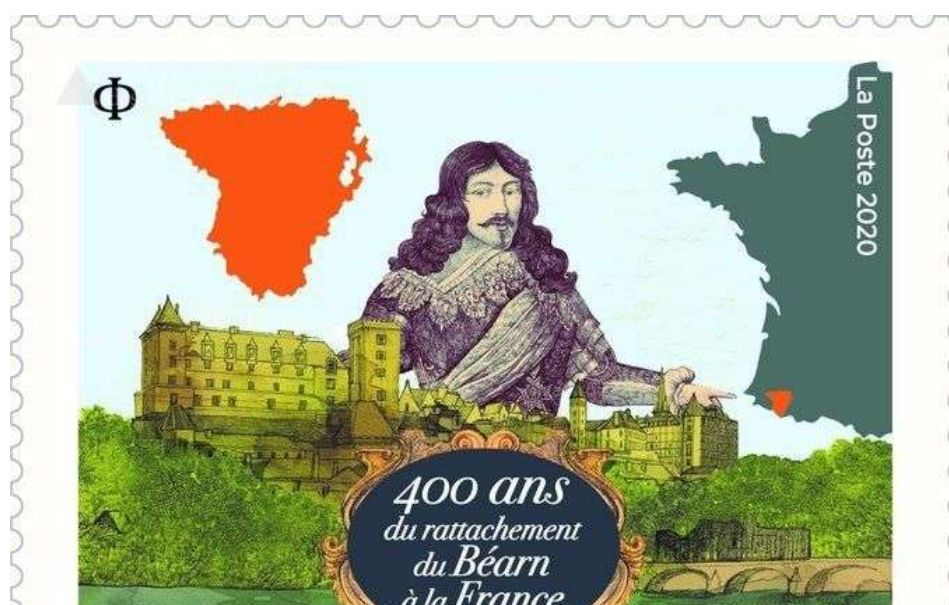


# Bayrou contre le timbre des 400 ans de rattachement du Béarn à la France

JP GIONNET

publié le 31 août 2020 à 19h01.



Création Lucille Clerc d'après photo : © Louis XIII, lithographie de Delpech 1833, photo de Jean-Paul Dumontier / La Collection (000047\_1166), © Façade sudouest du château de Pau, RMN-Grand Palais (Château de Pau) / René-Gabriel Ojéda, © Carte de la principauté du Béarn, RMN-Grand Palais (Château de Pau) / Mathieu Rabeau.

Le timbre a été édité à 400 000 exemplaires.

Le maire de Pau et président du Pays de Béarn ne comprend pas que l'on puisse célébrer l'édit 19 octobre 1620 qui marque pour lui "un coup d'Etat imposé par une invasion".

**Le 19 octobre 2020, La Poste émet un timbre à l'occasion des 400 ans du rattachement du Béarn à la France.** Une avant-première est même organisée les 16 et 17 octobre à Pau et Paris.

**C'est en effet le 19 octobre 1620 que Louis XIII donna à Pau l'édit qui prononçait le rattachement du Béarn à la couronne de France**, après trois années marquées par le refus des États d'appliquer une décision du Conseil d'État de Paris du 31 décembre 1616.

Dès le 1er février 1617, les États, protestants et catholiques réunis, décidèrent à l'unanimité de s'opposer à l'union, en se fondant sur les « fors » qui régissaient le fonctionnement politique du territoire.

## **"Avant-première à Pau"**

**L'édit d'octobre 1620 créait le Parlement de Pau, mais il imposait que tous les actes fussent désormais rédigés en français** ; il faudra attendre la Révolution, le 28 octobre 1789, pour que les Béarnais et les Palois se considèrent comme étant vraiment intégrés dans la communauté nationale nouvelle.

Ce timbre, dont Lucille Clerc a assuré la conception graphique, a été tiré par La Poste à 400 000 exemplaires et a une valeur faciale de 1,16 euro (lettre prioritaire).

**Le timbre sera vendu en avant-première les vendredi 16 et samedi 17 octobre à Pau au bureau de Poste Pau-Bosquet, le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h00, et le samedi de 9h à 12h, 14 rue Gambetta.** À partir du 19 octobre, il sera vendu dans certains bureaux de poste, et sur le site internet [www.laposte.fr/boutique](http://www.laposte.fr/boutique)

Interrogé sur l'événement, François Bayrou, maire de Pau et président du pôle métropolitain Pays de Béarn a indiqué qu'il ne s'associerait pas à cette commémoration "timbrée" des 400 ans du rattachement du Béarn à la France.

## **"Pas un bon souvenir"**

**"Pour tout ceux qui aiment l'histoire du Béarn, ce rattachement est une atteinte à l'indépendance, à la liberté et aux institutions du Béarn du XVIIe siècle**, estime ainsi François Bayrou. C'est un coup de force et une prise de contrôle contre la volonté des Béarnais et contre la délibération des Etats du Béarn qui était l'assemblée qui représentait le peuple béarnais. Elle explique clairement qu'il est inacceptable que l'indépendance garantie par Henri IV (père de Louis XIII entre parenthèses) et assumée pour l'avenir soit remise en question. **Pour le Béarn et pour les Béarnais qui aiment leur histoire, cette date du 19 octobre 1620 n'est pas un bon souvenir**".

François Bayrou va plus loin dans l'analyse en évoquant "la place du protestantisme garantie par Henri IV au moment de l'Edit de Nantes dans un texte qui s'appelle l'Edit de Fontainebleau". "L'expédition de Louis XIII vient réinstaller la religion du royaume bouleversant ainsi les équilibres du Béarn à l'époque, rappelle le maire de Pau. **Ce rattachement est en réalité un coup d'Etat imposé par une invasion**"